

L'ACTUALITÉ DES PORTS

N° 8 JANVIER 2023

la
Charente
Maritime

LE DÉPARTEMENT

Les ports

ZOOM DU MOIS

Dragage des ports Une opération indispensable

Port de pêche, ports de plaisance, port de commerce, desserte des îles... toutes ces activités économiques qui contribuent à la richesse du territoire se heurtent à un phénomène hydrodynamique naturel : l'envasement.

Pour y faire face, une seule solution : « draguer ». c'est-à-dire retirer des sédiments du fond de l'eau afin de garantir un tirant d'eau (ou profondeur) et assurer ainsi l'accès aux différents ports.

Le service dragage du Département de la Charente-Maritime bénéficie d'une expérience de plus de 50 ans dans ce domaine technique. Son équipe a travaillé sur de nombreux chantiers, souvent avec de fortes contraintes environnementales et d'usages (ostréiculture, mytiliculture et plaisance). Le Département procède ainsi à l'évacuation d'environ 750 000 m³ de vase chaque année.

Avant de lancer une opération de dragage, il est nécessaire de réaliser une expertise combinant des



Francis FOURCHAUD : patron « Mer d'Antioche » - Guillaume SALLE : marin.

analyses scientifiques et techniques : « Les études bathymétriques permettent de connaître le volume de sédiments à extraire et les analyses déterminent leur qualité physique et chimique », explique Mathieu Barbier, directeur-adjoint de la DEML (Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral) et responsable du service dragage.

Dragage : quelle technique utiliser ?

La régie des dragages du Département dispose de sept dragues aux caractéristiques techniques différentes permettant ainsi de répondre à un grand nombre de besoins de travaux.

Cette flotte est par ailleurs complétée par plusieurs navires annexes de travail : pousseurs, bateaux hydrographiques, plateforme de travail :

■ **Drague « Fort Boyard »** : drague mixte, aspiratrice en marche et dragage à la benne à flot ou échoué. Cet engin est capable de claper les matériaux dragués, de les refouler au moyen d'une conduite ou de les

pulser grâce à son canon de refoulement. ■ **Rotodéverseurs « Mer d'Antioche » et « Charron »** : utilisés pour le dévasement des sites étroits et difficiles d'accès. Ils permettent une remise en suspension des vases par l'intermédiaire d'une fraise et une évacuation de ces dernières par effet des courants de marée ou de chasses lorsqu'elles existent. ■ **Dragues aspiratrices stationnaires « Avalis II », « La Grande Mulette » et « La Cordouan »** : elles sont équipées d'éclisses papillonantes qui leur permettent de travailler sous la quille des navires et sous les pontons sans avoir à les déplacer. ■ **Drague polyvalente « La Trézence »** : elle intervient pour l'entretien du Domaine Public Maritime.

Les vœux de Christophe Sueur

La Charente-Maritime occupe une place majeure sur la façade Atlantique en nous offrant un plan d'eau exceptionnel autour de nos îles (Ré, Oléron, Aix).

Les nombreux ports historiques de notre Département témoignent également de l'importance des activités maritimes dans notre économie. La plaisance y tient aujourd'hui une place prépondérante avec le développement des activités de loisirs et de tourisme.

Le Département a réalisé un état des lieux de l'ensemble de nos ouvrages portuaires qui a permis d'établir un programme d'investissements, ceci afin de préserver les infrastructures portuaires et mettre ainsi en place une stratégie globale pérenne.

Cette nouvelle dynamique départementale s'inscrit dans un Schéma de Développement et de Modernisation des ports visant à mettre en réseau notre territoire.

Nous poursuivons nos efforts et notre politique d'investissements afin de vous permettre de découvrir notre magnifique département dans les meilleures conditions de navigation.

Meilleures Vœux

Christophe SUEUR
Conseiller Départemental
en charge des infrastructures
et activités portuaires

NOS
CAPITAINERIES
TOUS LES
NUMÉROS
UTILILES

SECTEUR ÎLE DE RÉ

- **Saint-Martin-de-Ré** : 05 46 09 26 69
- **La Flotte** : 06 20 66 85 76
- **La Flotte navette** : VHF canal 09 / 06 42 02 58 87
- **Loix** : 05 46 09 26 69

SECTEUR CONTINENT

- **Île d'Aix** : navette VHF canal 09 / 06 71 30 09 31
- **Aix** : 06 21 38 02 12 (administratif)
- **Fouras Nord / Sud / La Fumée** : 06 21 38 02 12
- **Châtaillon-Plage / Les boucholeurs** : 06 72 60 64 46 (accueil estival)
- **Châtaillon-Plage / Les boucholeurs** : 06 21 38 02 12 (administratif)
- **Le Plomb** : 06 84 94 57 62
- **Charron** : 06 84 94 57 62
- **Marans** : 05 46 01 02 99 / 06 25 79 16 35 / 06 48 53 11 43

SECTEUR ÎLE D'OLÉRON

- **Le Château d'Oléron / Ors / Saint-Trojan / Arceau / La Baudissière** : 06 76 97 70 22 / 06 37 09 28 46
- **Le Douhet** : 07 70 28 31 16
- **Boyardville/La Perrotine** : 07 89 04 02 51
- **La Cotinière** : 05 46 76 42 42
- **Bourcefranc** : 05 46 47 32 04

la
Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT